Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Août 2007: le taux de chômage demeure inchangé à 3.9%

Le chômage dans le canton de Vaud reste stable, affichant un taux de 3.9% à fin août 2007. Ce taux s'élevait encore à 4.6% en août 2006. Les jeunes chômeurs de moins de 20 ans voient leurs effectifs progresser pour le 3ème mois consécutif.

Le nombre de chômeurs inscrits (a) enregistre toutefois une légère hausse pour s'établir à 13'056, soit 156 personnes de plus qu'en juillet (+1.2%). L'effectif des demandeurs d'emploi (b) diminue lui de 94 personnes (-0.5%) et se fixe à 18'135. En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi ont reculé respectivement de 13.8% et 12.1%.

Comme le mois précédent, une progression du nombre de chômeurs est constatée dans la catégorie d'âge des moins de 20 ans (+113 personnes) et des 20 à 29 ans (+110). En effet, cette situation est essentiellement due à l'arrivée des étudiants sur le marché du travail à pareille époque. Par rapport au mois de juillet 2007, les branches économiques ayant affiché une importante baisse du nombre de chômeurs concernent la banque (-6.0%), le commerce de gros (-2.4%) ainsi que l'hôtellerie-restauration (-1.4%). A l'opposé, la santé-social et les activités de nettoyage subissent les plus fortes augmentations, avec des variations respectives de +3.1% et +4.3%.

A l'exception des districts du Gros-de-Vaud et de Morges, tous les districts observent ce mois une progression des effectifs de chômeurs. Les hausses les plus significatives sont comptabilisées dans les districts du Jura-Nord vaudois (+61 personnes), de la Broye-Vully (+41) et de Nyon (+21). Quant aux districts de Lausanne, Ouest lausannois, Riviera-Pays-d'Enhaut et Morges, ils voient leur taux de chômage inchangé par rapport au mois précédent.

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(a) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi.

(b) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 septembre 2007

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01